

IV. Bibliographie

Jean BAUBEROT, *Histoire du protestantisme*, P.U.F., collection « Que sais-je ? », 1987. (Une centaine de pages pour les lecteurs qui veulent aller vite et à l'essentiel).

Jean BAUBEROT et Jean-Paul WILLAIME, *Abc du protestantisme*, Labor et Fides, 1990 (petit dictionnaire du protestantisme dans toute sa diversité).

Pierre CHAUNU, *Le Temps des Réformes*, Fayard, 1975, réédition en 1987 (Très grand historien. Ouvrage de référence qui a fait date. Enquête fouillée et érudite sur les mouvements de fond qui ont abouti au protestantisme. Parfois un peu ardu pour les non historiens).

Michel DANDOY (sous la direction de), *Le protestantisme. Mémoire et Perspectives*, Bruxelles, éditions Racine, 2005 (Pour tout savoir sur le protestantisme en Belgique).

Geoffroy de TURCKHEIM, *Comprendre le protestantisme*, éditions Eyrolles, 2006 (Très pédagogique. Belle présentation).

Laurent GAGNEBIN et Raphaël PICON, *Le protestantisme. Une foi insoumise*, Paris, Champs-Flammarion, 2005 (Indispensable ! Davantage axé sur la pensée protestante que sur l'histoire).

Emile-Guillaume LEONARD, *Histoire du protestantisme*, 3 volumes, P.U.F., 1963, réédition dans la collection « Quadriges », 1988 (Indispensable mais volumineux. Il s'agit presque d'une encyclopédie. Un peu daté également, l'ouvrage est disponible en coffret format poche).

Michel LEPLAY, *Foi et vie des protestants*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996 (Intéressant mais essentiellement axé sur le protestantisme en France. Egalement très « apologétique »).

Jean-Paul WILLAIME, *Sociologie du protestantisme*, Paris, P.U.F., collection « Que sais-je ? », 2005 (Approche sociologique intéressante).

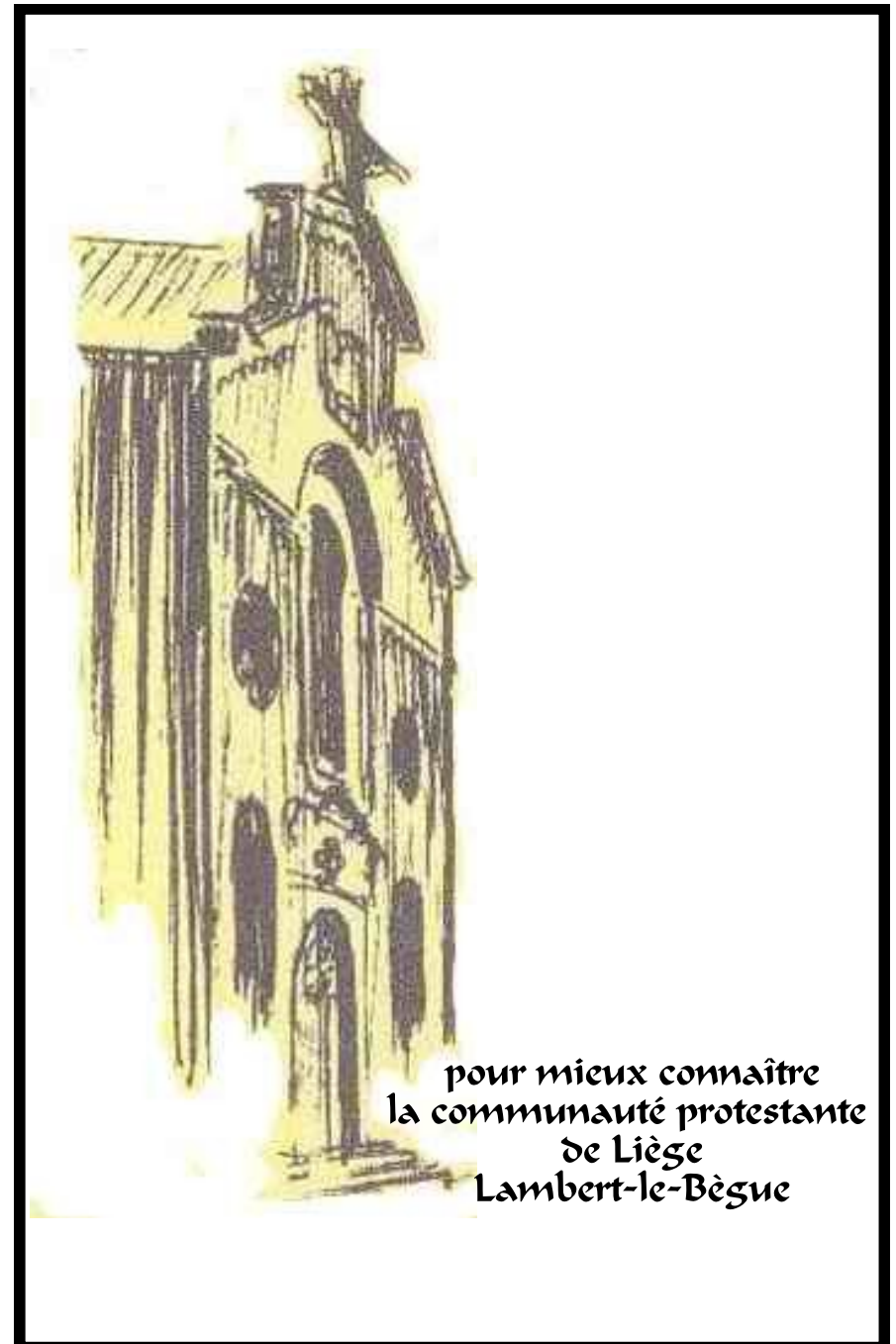
Renseignements utiles :

Adresse : E.P.U.B. Paroisse de Liège Lambert-le-Bègue
Rue Lambert-le-Bègue, 6/8 4000 Liège

Pasteur : Vincent TONNON *Rue de la Colline, 280 4100 SERAING*
Tél. : 04/337.24.83 E-mail : v.tonnon@epub.be

Compte bancaire

Communauté Protestante de Liège Lambert-le-Bègue : 068-2088928-60



SOMMAIRE

I. Le Protestantisme Réformé	
- Les six thèmes majeurs de la foi protestante	3
- Le culte	5
- Les sacrements	6
II. L'Eglise Protestante Unie de Belgique	
- Déclaration de foi	7
- Organisation	8
- Les ministères	9
III. La paroisse, activités et spécificités	
1. Un peu d'histoire	10
2. Edifier et former	
Culte, liturgie et chants	12
Ecole du Dimanche	13
Instruction religieuse	13
Etudes bibliques	13
Le Protestant Liégeois	13
Comptoir librairie	14
3. Témoigner et servir	
Accueil	14
Garderie	14
Diaconie	14
Mission	14
Foi et Culture	14
Orgue et Vie	15
Œcuménisme	15
Entr'Aide	15
Service Social des Etrangers	15
IV. Bibliographie	16

Orgue et Vie

Lors de l'acquisition des nouvelles orgues en 1977, l' ASBL Orgues et Vie est constituée. En plus de satisfaire les besoins de la paroisse elle a pour objectif de promouvoir le rayonnement de la musique d'orgue en terre liégeoise.

Oecuménisme

"*Afin que tous soient un*" (Jn 17, 21) - Cette préoccupation de la paroisse se traduit depuis les années 1960 par des célébrations, des rencontres et des échanges, principalement avec d'autres communautés chrétiennes.

Plus particulièrement, nous veillons à consolider et développer les liens privilégiés établis depuis les années 1980 avec les coopérateurs salésiens et la paroisse de Saint-François de Sales située dans le quartier du Laveu.

Dans nos locaux, et avec la collaboration de nombreux membres de la communauté, deux associations se préoccupent du sort des déshérités sans distinctions de race, d'origine, de religion.

L'Entr'Aide

L' A.S.B.L. Entr'Aide Protestante Liégeoise, constituée en 1954, par les églises protestantes de la région, accueille, le lundi après-midi les personnes les plus démunies de la ville de Liège. Elles y trouvent bon accueil, restauration, vestiaire, lieu d'écoute et d'orientation.

Service Social des Etrangers

L'A.S.B.L. fut créée en 1985, après quelques années d'activités moins structurées. Elle a pour mission principale "*d'accueillir et apporter une aide morale et matérielle, sans distinction de confession, de race ou de pays, à des étrangers, étudiants, réfugiés, travailleurs résidant dans la région liégeoise*".

Comptoir librairie

A la fin du culte, un comptoir librairie met à la disposition des intéressés des journaux paroissiaux, des revues, de la documentation concernant diverses associations protestantes. En fin d'année, des calendriers et des agendas bibliques sont proposés à la vente.

3. Témoigner et servir

L'accueil au temple

L'accueil se pratique non seulement à l'entrée du temple par quelques personnes qui distribuent les cantiques mais encore à la fin du culte par l'échange, avec ceux qui le souhaitent, de quelques mots amicaux.

La Garderie

Elle permet aux jeunes parents, dégagés de la garde de leurs enfants (de 0 à 4 ans) de participer pleinement au culte. Elle est assurée chaque dimanche (sauf vacances scolaires) de 10h30 à 11h45 et est animée par des catéchumènes sous la responsabilité d'une personne plus âgée.

La Diaconie

L'équipe diaconale est plus particulièrement chargée de porter secours et assistance aux membres de la paroisse en difficulté. Elle s'est aussi assignée comme tâche d'entretenir le lien avec les membres qui, pour des raisons de santé ou d'âge ne peuvent plus se déplacer.

La Mission

Depuis le début du siècle dernier, la communauté s'est préoccupée des œuvres missionnaires. Un info-délégué entretient des contacts étroits avec l'organisation régionale et nationale. Elle soutient les projets mis en œuvre par le District et la coordination "Eglise et Monde".

Foi et Culture

Après la reconstruction du Foyer, de nombreuses manifestations à caractère culturel ont été organisées afin de rassembler une audience plus large que le cercle paroissial. Le Foyer Lambert-le-Bègue - Centre Foi et Culture est reconnu par la Communauté française et la Province et peut, dans le domaine culturel, aider les autres communautés de la ville de Liège dans les contacts avec les autorités publiques.

I. Le Protestantisme Réformé

Les 6 thèmes majeurs de la foi protestante

"A Dieu seul la gloire"

les protestants affirment qu' en dehors de Dieu, rien n'est sacré, divin ou absolu.

Ils sont donc vigilants envers tout système, parti, valeur, idéologie, ou entreprise humaine prétendant revêtir un caractère absolu, intangible ou universel.

Parce que Dieu est un Dieu de liberté, qui appelle une libre réponse de la part de l'être humain, les protestants sont favorables à un système social qui respecte la pluralité et la liberté des consciences.



"La grâce seule"

Les protestants affirment que la valeur d'une personne ne dépend fondamentalement ni de ses qualités, ni de son mérite, ni de son statut social, mais de l'amour gratuit de Dieu qui confère à chaque être humain un prix inestimable.

Cet amour gratuit rend l'être humain apte, à son tour, à aimer gratuitement ses semblables.



"La foi seule"

Selon la pensée de la Réforme, la foi ne se définit pas comme une opinion ou une émotion. Elle est la présence et l'action de Dieu en l'homme, un événement, le fruit d'une rencontre personnelle avec le Christ ! Cette rencontre peut surgir brusquement dans la vie d'un individu.

Le plus souvent, elle est l'issue d'un long cheminement parsemé de doutes et d'interrogations. Mais la foi est un don inconditionnel de Dieu. Tout être humain est appelé à la recevoir dans la liberté, afin d'en vivre, étant ainsi profondément transformé par l'amour divin annoncé dans la Parole biblique et révélé à travers le ministère et l'enseignement du Christ Jésus.

"La Bible seule"

Les chrétiens protestants ne reconnaissent que la seule autorité de la Bible. Elle seule peut nourrir leur foi; elle est la référence dernière en matière théologique, éthique, institutionnelle. A travers les témoignages humains qu'elle nous transmet, la Bible laisse discerner la Parole de Dieu. Les textes bibliques dessinent des principes généraux à partir desquels chaque protestant, pour ce qui le concerne, et chaque Eglise, collégialement, tracent l'espace de leur fidélité.



"Se réformer sans cesse"

Les Eglises rassemblent dans une même foi et espérance tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui confessent explicitement le Dieu de Jésus-Christ comme celui qui donne sens à toute vie humaine.

Les institutions ecclésiastiques sont des réalités humaines. "*Elles peuvent se tromper*" disait Luther. En référence à l'Evangile, les Eglises doivent sans cesse porter un regard critique et interrogateur sur leur propre fonctionnement. Chacun doit y prendre sa part de responsabilité et être témoin de la fidélité à la Parole divine.



"Le sacerdoce universel"

Figurant parmi les principes les plus novateurs de la Réforme, le sacerdoce universel des croyants instaure une place identique, au sein de l'Eglise, à chaque baptisé. Pasteurs et laïcs se partagent le gouvernement de l'Eglise.

Les pasteurs n'ont pas de statut à part dans l'Eglise. Mariés ou non, hommes ou femmes, ils y exercent une fonction particulière à laquelle des études de théologie les ont préparés. Ils assurent en particulier le service de la prédication et des sacrements, l'animation de la communauté au sein de laquelle ils exercent leur ministère, l'accompagnement, l'écoute et la formation théologique de ses membres.

Ecole du Dimanche

Dès que le premier cantique du culte est terminé, les tout-petits et les enfants rejoignent les locaux qui ont été spécialement aménagés pour eux au premier étage du Foyer. Là, pendant que les tout-petits écoutent une histoire, se reposent ou jouent, un moment d'initiation à la bible rassemble les enfants de 5 à 11 ans. Ce "culte" pour enfants s'accompagne de moments plus ludiques. Il n'y a pas d'Ecole du dimanche pendant les périodes de congés scolaires.

Instruction religieuse

Dès 11 ans les jeunes sont invités à prendre contact plus en profondeur avec les éléments de la foi protestante; actuellement cet enseignement est dispensé en deux étapes :

- la première, au sein du Club Aventures, durant laquelle sont alliéés découvertes religieuses et activités ludiques. Le Club Aventures regroupe des jeunes de diverses communautés du District.
- la seconde, dès l'âge de 15 ans, prépare les jeunes à reprendre à leur compte les engagements du baptême et témoigner de leur foi lors d'une cérémonie publique de confirmation. Cette étape peut aller de pair avec les activités du Club Aventure.

Etudes bibliques

Ou **Groupe RACINES**. Pour les adultes, des groupes se rencontrent afin d'aller à la (re)découverte de nos racines judéo-chrétiennes et des grands thèmes de la foi. En respectant les convictions des uns et des autres dans le cadre d'un dialogue fraternel, ces rencontres offrent aux participants la possibilité de consolider leur culture biblique. En outre, des thèmes d'actualité et des questions de société sont confrontés à la Parole de Dieu.

Le Protestant Liégeois

Le Protestant liégeois est le journal mensuel de la paroisse.

Sa vocation est double :

- informer les membres et sympathisants de la vie de la communauté, de l'E.P.U.B. et du monde protestant en général.
- compléter les moyens d'édification et de formation par des articles de fond, des méditations ...

1908 - Ouverture de l'annexe du Pansy (fin en 11/1965)
 1908 - Suite à une sombre affaire de violation de conscience sur un vieillard hospitalisé à l'asile des vieillards, est construite sur le terrain de la paroisse une clinique du nom de Béthesda. Inaugurée en 1910, elle survit jusqu'à la fin des années 20.- le directeur était membre du consistoire de LLB.
 1914 - Droit de vote aux membres féminins de la communauté.
 1938 - Création de la troupe d'art dramatique wallon : "Les Vétérans".
 1942 - Création du "Cercle Choral Protestant Liégeois".
 1953 - Début de la troupe de théâtre : "Les Compagnons de Joyeuse Foi".
 1954 - Ouverture d'un dispensaire à St Nicolas et naissance de l'"Entr'aide Protestante Liégeoise".
 1972 - Naissance du "Groupe amitié".
 1974 - Création du "Service Social des Etrangers de Liège" (SSE).
 1976 - Installation des nouvelles orgues et naissance de l'ASBL "Orgues et Vie".

2. Edifier et former

Culte, liturgie et chants Sauf exceptions signalées à l'avance, le culte a lieu chaque dimanche à 10h30.

Un jeu d'orgue en prélude demande à l'assemblée de prendre place (il n'y a pas de place définie ou réservée) et de faire silence.

Généralement, l'ordre du culte est celui qui est décrit en page 6.

Les cantiques sont indiqués aux tableaux de chaque côté de la chaire et annoncés juste avant leur interprétation qui se fait habituellement debout.

Les Baptêmes sont toujours célébrés au cours d'un culte.

La Cène est célébrée le premier et le troisième dimanche du mois; l'officiant invite l'assemblée à se grouper, en cercle, autour de la table de communion.

Des membres de consistoire apportent le pain et les coupes au début du cercle, chacun offrant à son voisin le pain et lui passant la coupe.

Des petites coupes individuelles (contenant soit du vin, soit du jus de raisin) circulent également pour ceux qui le souhaitent.

Après l'exhortation et la bénédiction finale, l'assemblée se rassied pendant le dernier jeu d'orgue.

Pour prolonger ce moment de rencontre dominical, un "après-culte" est organisé dans les locaux annexes. Il est généralement offert à tour de rôle par des membres de la communauté qui souhaitent soutenir ces moments de convivialités.

Le culte

Le culte est essentiellement le rassemblement visible d'une communauté de serviteurs de Dieu et des hommes. Rassemblés des quatre coins de la cité, la communauté se "réoxygène" par le culte pour, à nouveau, se disperser en vue d'un travail, d'un témoignage dans le milieu de vie de chacun.

L'ordre traditionnel du culte réformé est le suivant:

- Salutation et annonce de la présence de Dieu
- Louange et/ou lecture d'un psaume
- Rappel de la volonté de Dieu
- Prière de repentance
- Proclamation de la grâce et du pardon de Dieu.
- Confession de la foi (parfois après la prédication)
- Lecture de la Bible
- Prédication
- Célébration de la Cène
- Prière d'intercession
- Annonces et Offrande
- Exhortation et bénédiction.

En fonction des temps de l'année liturgique (Avent, Carême, Pâques, Pentecôte, Temps de l'Église), de même que lors des cultes spéciaux (culte des familles, culte de baptême, etc ...) cet ordre peut varier.

La lecture de la Bible a une place centrale: elle est le lieu privilégié de la Parole de Dieu. Traditionnellement, il y a trois lectures: une dans l'Ancien Testament, une dans les Epîtres et une dans les Evangiles. Souvent, une des trois lectures est utilisée comme "Rappel de la volonté de Dieu".

La prédication a connu et connaît encore des formes variables: explication des Ecritures, méditation spirituelle ou interpellation à propos des questions du présent. Son but est de concourir à la proclamation dynamique de la Parole, en la rendant actuelle et féconde.

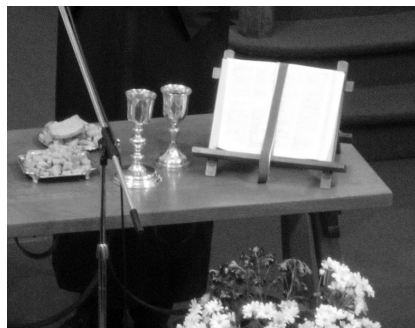
Si la prière est dite, la plupart du temps par un seul, elle est néanmoins la prière de tous. Chacun est invité à y participer personnellement, que ce soit dans la louange, la demande, la reconnaissance ou l'intercession.

Les sacrements

La Sainte Cène et le Baptême sont les deux gestes symboliques que les protestants reconnaissent comme ayant été institués par Jésus-Christ. Ces deux gestes sont nommés sacrements.

la Cène

Cette célébration est avant tout un mémorial, un signe donné. Elle répond à l'ordre exprès du Seigneur : *"Faites ceci en mémoire de moi"*. Mais loin d'être un événement du passé, la Cène est aussi l'enracinement de notre vie dans l'histoire de Jésus-Christ. En fait, *la Cène confesse que celui qui a été présent au milieu des siens se laisse retrouver aujourd'hui dans les signes visibles du pain et du vin.* Avec la



Cène, Jésus n'abandonne pas ses disciples aux fluctuations de la mémoire, il est présent dans un geste, un acte, une parole.

Lorsque nous prenons le pain et le vin, Dieu nous donne intérieurement, par son Esprit, ce qui nous est représenté extérieurement par le pain et par le vin. Le pain ne devient pas "substantiellement" Christ, mais en recevant le pain, par la grâce de Dieu et l'action de l'Esprit Saint, nous recevons le Christ.

Le Baptême

Que ce soit celui d'un enfant ou d'un adulte, dans la pensée Réformée, ce que le baptême annonce c'est la grâce et l'amour de Dieu ! Il rappelle que l'Alliance que Dieu a conclue avec son peuple dès les origines, qu'Il a confirmée à travers le ministère de Jésus, le Christ, et son sacrifice sur la Croix, cette alliance se perpétue de génération en génération.

Très vite ce pasteur dynamique réunit un groupe d'auditeurs suffisamment important pour qu'une salle de culte soit louée au Mont St Martin.

Cette salle étant vite devenue trop petite, la communauté se réunit quai de la Batte de 1842 à 1859.

Pendant toute cette période, l'œuvre d'évangélisation se développe vers les localités proches et les faubourgs de Liège. Sont cités, dans les archives, comme "champs de travail" pour le pasteur et la communauté : Nessonvaux (1845), Sprimont (1846), Cheratte et Lize-Seraing (1853), Jupille, Beyne-heusay et Lantin (1863), La Préalles (1867), Montegnée, Ans, Paifve, St Gilles, St Nicolas, Le Pansy sont successivement et parallèlement prospectés. Plusieurs lieux de culte seront créés dont certains subsistent encore.

Une école primaire est ouverte en 1846 et subsiste jusqu'en 1865; elle compte jusqu'à 60 élèves en 1856.

Dès cette date, le pasteur Louis Durand est en charge de la communauté et assurera le ministère le plus long : plus de 25 ans.

C'est à ce moment que le temple actuel est édifié. Son inauguration date du 19 février 1860. Dès 1862 s'ajoutent à côté du temple, une salle d'école et un presbytère.

Le bâtiment appelé "Foyer" succéda à l'école, il fut agrandi en 1920, et complètement reconstruit en 1965; il reste du bâtiment initial, une partie des murs et le toit.

Quelques événements remarquables :

1876 - Première célébration à Liège de la fête de la Réformation

1879 - Premier sapin de Noël offert aux enfants par l'Union Chrétienne de Jeunes Gens.

1905 - Auguste Charlier crée, en accord avec le consistoire, la première association d'étudiants chrétiens.

1908 - L'église et son pasteur constituent le groupe des Amis des Missions, point de départ de la Société Belge des Missions Protestantes au Congo. - Dès l'entre-deux guerres, Martial Faidherbe en fut un animateur éminent.

III. La paroisse : histoire, activités et spécificités

La communauté qui se réunit rue Lambert-le-Bègue fait partie de L'Eglise Protestante Unie de Belgique; elle en accepte les principes, la constitution et les règlements. Elle est issue de l'Eglise Réformée de Belgique elle-même anciennement Eglise Chrétienne Missionnaire Belge.

1. Un peu d'histoire

Au XVI^{ème} siècle, le message de la Réforme touche dans nos contrées un grand nombre d'habitants.

La réplique des autorités politiques et ecclésiastiques restées fidèles au catholicisme romain ne se fait pas attendre. Charles-Quint, Philippe II, le Duc d'Albe, notamment, provoquent l'exil de quelque 300.000 personnes aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suède, en Amérique, etc... où ils contribueront au développement économique de leur nouvelle patrie..

Liège n'est pas en reste. Les Princes-Evêques qui dirigent la principauté ecclésiastique empêchent la Réforme d'y pénétrer durablement. Si au XVI^{ème} siècle les protestants comptent quelques martyrs à Liège et environs, la Cité Ardente a néanmoins donné naissance à des coreligionnaires célèbres : Idelette de Bure, femme de Jean Calvin, l'historien Jean Sleidan, le pédagogue Jean Sturm et l'industriel Louis de Geer.

Quelques communautés protestantes tentent de s'organiser malgré l'hostilité des l'autorité. Pour la Belgique du temps, le protestantisme reste la religion de l'étranger. Mais aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, la Tolérance et les Lumières font leur chemin dans les esprits.

En 1831, une constitution libérale proclame la liberté des cultes. On trouve alors sur le territoire belge huit communautés protestantes.

Un ardent travail d'évangélisation était nécessaire.

A la demande de M. Barthels un laïc issu de l'église protestante de la rue Hors-Château, la société évangélique belge, alors dans sa première année d'existence, envoie à Liège le pasteur Ferdinand-Désiré GIROD. C'est en juillet 1838.

II. L'Eglise Protestante Unie de Belgique

Le 30 septembre 1978, se tient la réunion constitutive du synode de l'Eglise Protestante Unie de Belgique (E.P.U.B.) réunissant les anciennes dénominations :

Eglise protestante de Belgique
Eglise réformée de Belgique
Gereformeerde kerken in België



Le 4 novembre 1978, à Bruxelles un culte d'actions de grâce est célébré à l'occasion de la naissance de l'Eglise protestante unie de Belgique (E.P.U.B.), scellée par la signature de sa Déclaration de foi.

Déclaration de foi

L'Eglise protestante unie de Belgique a pour mission de glorifier Dieu et de confesser son chef Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur du monde. *"Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils, son unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle"* (Jean 3/16).

Dans la communion de l'Eglise universelle, elle se reconnaît héritière de ceux qui ont confessé leur foi dans le Symbole des Apôtres, le Symbole de Nicée-Constantinople, le Symbole d'Athanase, la Confession d'Augsbourg, la Confessio Belgica, le Catéchisme de Heidelberg et les Vingt-cinq Articles de religion. Elle se place sous l'autorité des saintes Ecritures, qu'elle reçoit par le Saint-Esprit, comme Parole de Dieu, règle suprême de sa foi et de sa vie.

Organisation

L'organisation interne de l'E.P.U.B. est fondée sur le système appelé presbytéro-synodal, où tous les pouvoirs émanent de l'assemblée des croyants.

En effet, les membres des églises locales (reconnues par l'Assemblée synodale) prennent part aux décisions fondamentales de la vie de l'Eglise.

Tous les responsables sont élus à quelque niveau que ce soit : local, régional, national.

La *Constitution et Discipline* constitue le recueil des dispositions qui régissent l'organisation de la vie institutionnelle de l'Eglise.

Assemblée d'église

Cette assemblée locale réunit les membres électeurs et les sympathisants qui ont à cœur la bonne marche de la communauté.

Un règlement local définit, en conformité avec la *Constitution et Discipline*, les conditions d'admission des membres, les modes de fonctionnement de l'assemblée et les moyens de gestion de la communauté.

L'assemblée d'église confie, par élection, la direction et l'administration générale de la communauté à un collège qui porte le nom de consistoire.

Le pasteur en est membre de droit. Pour les relations avec les pouvoirs publics, un conseil d'administration est également mis en place par l'assemblée. Il travaille sous la responsabilité du consistoire.

Assemblée de District

Chaque église locale fait partie d'une assemblée régionale où elle délègue trois représentants (en principe, le pasteur, un membre de consistoire et un diacre).

L'assemblée de District est chargée de la coordination de la vie régionale. Elle élit son conseil, son modérateur, ses délégués à l'assemblée synodale et son représentant au conseil synodal.

Assemblée synodale

L'assemblée nationale (appelée assemblée synodale) est constituée par les délégués des assemblées de District ainsi que par quelques représentants de ministères spécialisés.

L'assemblée synodale est l'instance supérieure de l'E.P.U.B. Elle a

compétence pour toutes les matières qui ne sont pas explicitement du ressort des assemblées de district ou des consistoires.

Elle nomme le **Conseil synodal** et examine sa gestion. Celui-ci est composé d'un représentant de chaque district, d'un président, de deux vice-présidents (un par régime linguistique) et d'un trésorier.

Ce conseil est chargé de l'administration générale de l'E.P.U.B. et de l'exécution des décisions prises par l'assemblée synodale. Il prend toute initiative visant à garantir le bon fonctionnement et le rayonnement de l'Eglise.

L'E.P.U.B. compte une centaine de paroisses réparties en six districts; quatre francophones et deux néerlandophones.

Le District de Liège est composé de 14 églises locales et d'une annexe.

Les ministères

Les églises protestantes reconnaissent et élisent les "serviteurs" qui portent la responsabilité spirituelle et matérielle de la vie de la communauté : pasteur, ancien et diacre.

Il est évident que d'autres membres de la communauté exercent des fonctions diverses dans le cadre de la paroisse : organistes, moniteurs d'école du dimanche, chefs de chorale, archivistes, etc ...

Le pasteur "*se voit confier la prédication de la parole de Dieu, l'administration des sacrements, la direction des diverses actes ecclésiastiques (confirmation, mariage, service funèbre), l'exercice de la cure d'âme (autrement dit l'écoute et le conseil pour ceux qui sont en difficultés), la catéchèse (c'est-à-dire l'enseignement) et la formation permanente*".

Les anciens assurent collégialement avec le pasteur la direction de l'église locale, veillent au rassemblement des fidèles, mettent en œuvre et coordonnent les différents ministères particuliers que Dieu donne à l'église locale.

Les diacres sensibilisent et exhortent les membres de la communauté à poser les gestes de l'amour du prochain envers tous ceux qui en ont besoin.